



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8983^e séance

Lundi 28 février 2022, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia (Fédération de Russie)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M. Mills
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M. Kelly
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je m'adresse aujourd'hui au Conseil de sécurité depuis Genève. Où que nous soyons dans le monde, nous avons tous suivi avec incrédulité et horreur l'offensive militaire en cours en Ukraine. Comme nous le craignons tous, les civils en paient déjà le prix. Même en ces tout premiers jours, l'ampleur des pertes civiles et des dommages causés aux infrastructures civiles est alarmante. Les besoins humanitaires augmentent à un rythme très préoccupant dans les zones les plus durement touchées. Des civils – hommes, femmes et enfants – ont été blessés ou tués. Des maisons ont été endommagées, si ce n'est détruites.

À la date d'hier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme faisait état d'au moins 406 victimes civiles, dont au moins 102 morts, au cours de ces quelques jours. Le bilan effectif pourrait être considérablement plus élevé, car de nombreuses victimes signalées n'ont pas encore été confirmées. Nous savons, et M. Grandi nous en dira évidemment beaucoup plus, qu'au moins 160 000 personnes ayant dû fuir pour préserver leur sécurité sont désormais déplacées à l'intérieur de l'Ukraine. Nous savons aussi que le chiffre réel est probablement beaucoup plus élevé, et pourrait représenter une proportion notable de la population.

Comme M. Grandi le dira au Conseil, nous pensons que plus d'un demi-million de réfugiés ont été contraints de faire le choix de fuir leur pays en quête de sécurité. Les familles sont séparées. Les personnes âgées et les personnes handicapées se retrouvent prises au piège, car elles ne sont pas en mesure de prendre la fuite – elles ne peuvent même pas avoir accès à ce maigre réconfort. Ce tableau déjà sombre pourrait encore se détériorer. Les attaques aériennes et les combats dans les zones urbaines endommagent les installations civiles critiques et perturbent la fourniture de services essentiels tels que les soins de santé, l'approvisionnement en électricité et en eau et l'assainissement. Dans les faits, les civils sont ainsi dépourvus des éléments qui forment le socle de leur vie quotidienne. Des ponts et des routes ont été détruits, empêchant les populations d'accéder aux fournitures et services essentiels. Dans les zones urbaines, l'emploi d'armes explosives comporte un risque élevé d'impact aveugle. C'est particulièrement préoccupant dans des endroits comme Kiev et Kharkiv. Ce sont les civils, qui ne le méritent pas, qui souffriront le plus de ces attaques sur des centres urbains densément peuplés.

Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et veiller en permanence à épargner tous les civils et les biens de caractère civil tout au long de leurs opérations militaires. Les parties doivent également éviter l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact dans les zones habitées. Plus cette situation durera, plus le tribut payé par les civils sera élevé. Les enfants ne vont pas pouvoir aller à l'école et seront tout particulièrement exposés au risque de préjudice physique, de déplacement, et de détresse psychologique d'une gravité inimaginable. Les femmes que, si souvent, les conflits touchent de manière disproportionnée, comme nous l'avons à maintes reprises évoqué dans cette salle, vont être plus exposées encore aux violences fondées sur le genre. Les femmes et les enfants pourraient être touchés par d'autres formes d'exploitation. L'économie ukrainienne pourrait implorer, ce qui ne ferait qu'exacerber les besoins humanitaires et aurait des répercussions dépassant de loin les frontières du pays. Les bouleversements de ces derniers jours ont d'ores et déjà commencé à aggraver la crise humanitaire préexistante. Après huit années d'un conflit éprouvant dans l'est de l'Ukraine, 3 millions de personnes de part et d'autre de la ligne de contact dans la région du Donbass avaient déjà besoin d'une assistance humanitaire. Et il va sans dire que les besoins humanitaires, notamment du fait des déplacements

massifs que j'ai déjà évoqués, sont désormais beaucoup plus importants dans toute l'Ukraine, et même au-delà, et pas uniquement dans une seule région du pays.

Les personnels humanitaires font de leur mieux pour répondre à la situation. L'ONU a étendu sa présence humanitaire en Ukraine, et nous continuerons nos efforts en ce sens. Nous nous employons à être en mesure d'intensifier nos opérations aussi rapidement que possible. Nous nous y préparons depuis un certain temps. Toutefois, je dois dire que, ces trois derniers jours, nos déplacements – les déplacements de nos chers collègues en Ukraine – ont été sérieusement entravés par les combats en cours et par le fait que les parties au conflit ne nous ont donné aucune assurance que les déplacements humanitaires seraient protégés. Ce n'est que ce soir que j'ai eu la chance de recevoir l'ébauche de quelques assurances à cet effet. Il nous faut espérer qu'elles se concrétiseront. Dans l'intervalle, et comme souvent, les organisations et institutions locales s'acquittent du travail véritablement remarquable qu'elles accomplissent dans toutes les situations de ce type : répondre aux besoins. Les organisations non gouvernementales (ONG) locales et la Croix-Rouge ukrainienne travaillent sans relâche pour soutenir les civils et les opérations d'évacuation. Les agents de santé s'affairent jour et nuit pour soigner les blessés. Les organisations d'aide humanitaire fournissent un soutien psychosocial aux enfants traumatisés et distribuent des trousseaux de premiers secours. Et nous sommes tous ici cet après-midi pour accompagner leurs efforts.

Aujourd'hui, les besoins humanitaires les plus pressants concernent les services médicaux d'urgence, y compris les services de santé sexuelle et procréative, les médicaments indispensables et les fournitures sanitaires et le matériel équipements médical, ainsi que l'eau potable pour la boisson et l'hygiène, les abris et une protection pour les déplacés. Au total, 119 organisations humanitaires sont actives en Ukraine et parviennent à fournir une aide humanitaire sous une forme ou une autre mais, à l'évidence, elles sont actuellement freinées dans leur action. Dans l'immédiat, il est urgent de progresser sur deux fronts si nous voulons que davantage de personnes reçoivent l'aide dont elles ont besoin, et qu'elles sont en droit d'attendre.

Premièrement, nous devons obtenir des parties au conflit l'assurance que les travailleurs et les déplacements humanitaires seront protégés, même au plus fort du conflit. Nous ne devons pas attendre que le conflit se soit atténué. Dès à présent, dès aujourd'hui, dès hier même,

nous devons fournir les protections nécessaires aux travailleurs humanitaires pour qu'ils puissent accomplir le travail qu'ils veulent accomplir. Le droit international humanitaire fait obligation à toutes les parties de permettre et de faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de secours humanitaires impartiaux à tous les civils qui en ont besoin et de garantir la liberté de circulation des personnels humanitaires. Nous insistons là-dessus de différentes manières depuis quatre jours.

Deuxièmement, il va sans dire que nous avons désespérément besoin de davantage de ressources. Demain, le Secrétaire général lancera pour cette crise un appel humanitaire composé de deux volets : un appel éclair de trois mois pour la situation en Ukraine, et un plan de réponse régional pour la situation à l'extérieur du pays, piloté par Filippo Grandi et le Haut-Commissariat pour les réfugiés. Le Secrétaire général, avec M. Grandi, nos collègues des ONG et moi-même, allons tous appeler les États Membres à manifester leur appui par un financement rapide, généreux et souple. L'argent liquide sera un moyen essentiel de fournir l'aide humanitaire, étant donné les circonstances particulières qui prévalent en Ukraine.

Toutefois, cela n'est clairement pas suffisant. Pour dire les choses simplement, la vie de millions de civils est en jeu. D'autres conflits récents nous ont montré à quel point la guerre urbaine peut être cruelle, meurtrière et interminable. Nous savons que les économies des pays peuvent être dévastées et que les investissements dans les infrastructures et les progrès en matière de développement peuvent reculer d'une génération entière, et nous sommes suffisamment avertis pour savoir que nous ne savons pas encore quelles seront les conséquences des événements que nous observons aujourd'hui. Ces choses ne devraient jamais arriver, dans aucun pays, nulle part. Tout doit être mis en œuvre pour une désescalade du conflit dans l'intérêt des centaines de milliers d'Ukrainiens qui ont pris la décision de quitter leur foyer pour se mettre à l'abri ailleurs dans leur pays ou à l'étranger, et du nombre encore plus important d'Ukrainiens qui restent en danger, car ils sont privés des services de base, de pensions, de l'appui et des services dont leurs enfants ont besoin et de la sécurité d'un jour qu'ils ne sont pas sûrs de voir se lever.

Enfin, je me fais l'écho des appels lancés par le Secrétaire général en faveur de la seule chose pour laquelle nous devons tous prier, à savoir une cessation immédiate des hostilités.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Grandi.

M. Grandi (*parle en anglais*) : Aujourd'hui et ces derniers jours, le Conseil a eu connaissance du fait que les organisations humanitaires des Nations Unies, ainsi que leurs partenaires des organisations non gouvernementales (ONG), sont restés en Ukraine. Qu'il me soit tout d'abord permis de dire à quel point je suis fier que nous ayons décidé de rester en Ukraine, comme nous sommes restés en Afghanistan il y a quelques mois.

Mais bien évidemment, comme nous venons de l'entendre, nos collègues sur le terrain, comme le reste de la population civile, sont maintenant pris au piège de ce conflit meurtrier. Nombre d'entre eux ont dû changer de lieu et des attaques militaires pourraient les obliger à se déplacer à nouveau. Pourtant, ils continuent à s'efforcer de porter secours aux personnes dans le besoin chaque fois qu'une sécurité toute relative permet la distribution de l'aide humanitaire, en travaillant avec des partenaires, notamment des ONG nationales, souvent dans des circonstances extrêmement dangereuses. Mais nous savons que nous ne répondons que de manière très superficielle aux besoins des Ukrainiens, notamment aux besoins d'un nombre inconnu mais certainement très important de personnes qui ont été contraintes de fuir leurs foyers au cours des derniers jours. La situation évolue si rapidement, et les risques sont si élevés à ce stade, qu'il est impossible pour les acteurs humanitaires de distribuer systématiquement l'aide dont les Ukrainiens ont désespérément besoin. C'est pourquoi je me fais l'écho de l'appel urgent lancé par le Secrétaire général, et par le Coordonnateur des secours d'urgence il y a quelques minutes, ainsi que d'autres personnes. Les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés et épargnés, et l'accès humanitaire doit être accordé à celles et ceux qui apportent de l'aide aux personnes touchées par la guerre. Faute de quoi, nous aggraverons les niveaux déjà indicibles de souffrance humaine.

Outre la grave situation en Ukraine, et comme M. Griffiths vient de nous le dire, des centaines de milliers de personnes cherchent refuge dans les pays voisins. Elles ont besoin de sécurité et de protection, avant tout, mais aussi d'un abri, de nourriture, d'hygiène et d'autres formes d'appui, et elles en ont besoin de toute urgence. À l'heure où nous parlons, il y a 520 000 Ukrainiens réfugiés dans les pays voisins. Depuis jeudi, ce chiffre augmente de façon exponentielle, littéralement d'heure en heure. Je travaille dans le domaine des crises de

réfugiés depuis près de 40 ans, et j'ai rarement vu un exode aussi rapide et massif de personnes, sans doute le plus important à avoir eu lieu en Europe depuis les guerres des Balkans. Plus de 280 000 personnes ont fui en Pologne et 94 000 autres en Hongrie. Près de 40 000 personnes se trouvent actuellement en République de Moldova, 34 000 en Roumanie, 30 000 en Slovaquie et des dizaines de milliers d'autres dans d'autres pays européens. Nous savons également qu'un nombre non négligeable d'Ukrainiens se sont rendus en Fédération de Russie.

Je tiens à féliciter les gouvernements des pays d'accueil d'avoir permis aux réfugiés d'entrer sur leur territoire. Admettre sur son territoire et enregistrer les personnes qui fuient, répondre à leurs besoins et assurer leur protection sont des tâches redoutables. Jusqu'à présent, le défi a été relevé, bien que je sois gravement préoccupé par la probabilité d'une nouvelle augmentation du nombre d'arrivées. Nous n'en sommes peut-être qu'au début. C'est pourquoi le message que je porte aujourd'hui est un message de gratitude envers les gouvernements des pays voisins de l'Ukraine, et, à travers eux, un message de remerciements sincères aux citoyens de ces pays. Des Polonais, des Hongrois, des Moldaves, des Roumains, des Slovaques et des citoyens ordinaires d'autres pays européens font preuve d'une humanité et d'une bonté extraordinaires. C'est l'instinct humanitaire qui est si nécessaire en temps de crise. J'encourage les gouvernements à continuer de permettre à toutes les personnes qui fuient d'accéder à leur territoire : les Ukrainiens, bien sûr, mais aussi les ressortissants de pays tiers vivant en Ukraine, les personnes qui s'y trouvent pour travailler ou étudier, et dans certains cas, les personnes qui se trouvent en Ukraine en tant que réfugiés, qui sont toutes désormais contraintes de la même façon de fuir la violence. À ce stade critique, il ne peut y avoir de discrimination contre une personne ou un groupe quelconque.

Je suis conscient que l'Union européenne et ses États membres et d'autres gouvernements ont déjà fourni aux pays accueillant des réfugiés ukrainiens un appui bilatéral, qui, je l'espère, se poursuivra. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, avec les organismes partenaires des Nations Unies et des ONG nationales et internationales, est présent dans tous ces pays, et nous intensifions nos efforts. Nous encourageons les pays hôtes à profiter de notre appui et de nos avis d'experts pour faire face à la situation et respecter leurs obligations internationales. Nous apportons une aide et pouvons faire davantage pour ce qui est notamment

de protéger et d'enregistrer les réfugiés, d'organiser les capacités d'accueil, de fournir des secours d'urgence et une aide pécuniaire, ainsi que de recenser les besoins des personnes les plus vulnérables, dont beaucoup de femmes et d'enfants, y compris un nombre croissant d'enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, et bien sûr de répondre à ces besoins.

J'ai le regret de dire qu'à moins d'un arrêt immédiat du conflit, comme l'a dit M. Griffiths, les Ukrainiens continueront tout simplement à fuir. Nous prévoyons actuellement, et je le répète, ce ne sont que des prévisions, l'arrivée de jusqu'à 4 millions de réfugiés dans les jours et les semaines à venir. Une augmentation aussi rapide représenterait un énorme fardeau pour les États d'accueil et mettrait très certainement sous pression les systèmes d'accueil et les ressources connexes. Comme tout pays accueillant des réfugiés ailleurs dans le monde, ces États ne peuvent pas assumer seuls cette responsabilité. C'est pourquoi je me félicite du soutien exprimé par de nombreux États européens, à la réunion d'hier du Conseil « Justice et affaires intérieures » de l'Union européenne, en faveur de l'activation de la directive sur la protection temporaire des personnes fuyant l'Ukraine. Si elle est activée, cette directive permettra d'offrir un refuge temporaire immédiat dans l'Union européenne aux personnes fuyant l'Ukraine et facilitera également le partage des responsabilités entre les États membres de l'Union européenne.

Comme l'a mentionné M. Griffiths, nous lancerons demain l'appel humanitaire de l'ONU en faveur de l'Ukraine pour la conduite d'activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Des particuliers et des entreprises du monde entier ont déjà fourni un appui financier extraordinaire sous la forme de milliers de dons, dont plus de 40 millions de dollars versés rien qu'au HCR en quelques jours. Je compte sur les gouvernements pour faire de même, et rapidement. Les Ukrainiens et les pays qui accueillent des réfugiés ukrainiens ne peuvent pas attendre.

Enfin, n'oublions pas que les réfugiés ukrainiens, comme tous les autres, n'ont jamais voulu être des réfugiés. N'oublions pas non plus la situation toujours critique des Afghans, des Syriens, des Éthiopiens, des Rohingya du Myanmar et de bien d'autres peuples. Ils n'ont jamais voulu être contraints de fuir leur foyer et espèrent tous regagner leur pays le plus rapidement possible.

Ce n'est pas souvent que j'ai l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité. Je saisis donc cette occasion pour rappeler ce que j'ai dit la dernière fois que le Conseil m'a invité, il y a quelques mois (voir S/PV.8919). Les travailleurs humanitaires sont courageux, ingénieux et expérimentés, mais ils ne peuvent pas faire face à l'augmentation constante du nombre de conflits dans le monde ni à leur gravité accrue. Je m'adresse aujourd'hui au Conseil alors qu'une sixième nuit d'angoisse s'abat sur l'Europe, frappée une fois de plus par la guerre, et que des millions de civils ukrainiens innocents se blottissent dans des abris souterrains fortifiés, se bousculent pour monter dans des trains bondés et s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants. Travaillant moi-même depuis longtemps dans le domaine humanitaire, je tiens à dire que la responsabilité qui incombe au Conseil, à savoir veiller à ce que la paix et la sécurité pour tous finissent par primer sur les luttes de pouvoir et les intérêts nationaux étriqués, n'a jamais été aussi urgente et indispensable que ce soir. Si le Conseil échoue, si nous échouons, il sera peut-être trop tard pour nous tous.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Grandi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Griffiths et M. Grandi pour leurs interventions.

Les conséquences humanitaires de l'offensive russe en Ukraine sont dramatiques. Le nombre de victimes civiles, y compris les enfants, ne cesse d'augmenter. Des villes sont bombardées. Des infrastructures civiles sont détruites. Environ 500 000 personnes ont été contraintes de fuir et de se réfugier en Pologne, en Hongrie, en Roumanie, en Slovaquie et en République de Moldova. Ce chiffre augmente chaque heure. La France salue la solidarité dont les États voisins de l'Ukraine font preuve.

La Russie, membre permanent du Conseil, viole les principes les plus fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies. Elle piétine le droit international humanitaire. Elle bafoue les droits de l'homme et piétine les Conventions de Genève. La France réitère son appel à une cessation immédiate des hostilités, qui doit précéder tout pour parler de paix. La protection des civils, y compris des enfants et des personnels humanitaires, ainsi que des infrastructures civiles, est une priorité absolue. La France ne transigera pas là-dessus. Elle réitère son appel à un accès humanitaire sûr et sans

entrave à l'ensemble des personnes dans le besoin. Nous avons une responsabilité collective et un devoir moral : celui d'aider la population ukrainienne.

La France et ses partenaires de l'Union européenne se tiennent fermement aux côtés de l'Ukraine et de sa population. L'Union européenne a déjà annoncé 90 millions d'euros d'aide humanitaire. La France y prend également sa part. Elle vient d'envoyer 33 tonnes d'aide humanitaire en Pologne pour venir en aide aux Ukrainiens et elle s'apprête à acheminer plus de 30 tonnes d'aide humanitaire en République de Moldova. La France salue le lancement demain par l'ONU d'un plan de réponse d'urgence pour l'Ukraine et d'un plan pour aider les réfugiés ukrainiens dans la région, et nous appelons l'ensemble des États Membres à y contribuer financièrement. La France salue également la nomination par le Secrétaire général de M. Amin Awad comme Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine. Les sanctions adoptées par l'Union européenne à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie seront mises en œuvre dans le plein respect du droit international humanitaire, et nous veillerons à ce qu'elles n'aient pas d'impact sur la réponse humanitaire.

La France prépare avec le Mexique un projet de résolution du Conseil appelant au plein respect du droit international humanitaire, à la protection des civils et à un accès humanitaire sans entrave, afin de répondre aux besoins urgents de la population ukrainienne. Il sera soumis au vote très rapidement. La France salue le courage dont fait preuve le peuple d'Ukraine. À l'ONU et dans toutes les enceintes, elle continuera de se mobiliser avec ses partenaires pour soutenir la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que le peuple ukrainien.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de leurs exposés.

Les chiffres qu'ils viennent de nous communiquer et le tableau brossé montrent que la situation humanitaire s'aggrave d'heure en heure. C'est pourquoi, entre autres initiatives, le Mexique et la France présenteront un projet de résolution visant à obtenir une cessation générale des hostilités, la protection des civils et un accès garanti à l'aide humanitaire. Nous déplorons la poursuite des affrontements dans des villes aussi densément peuplées que Kharkiv, Odessa, Kiev et

d'autres. L'utilisation d'armes explosives dans les zones habitées est inacceptable. Il est également très inquiétant que des pans entiers de la population soient privés d'électricité, d'eau ou d'accès aux infrastructures de base. Les communautés sont isolées et confrontées à des pénuries de denrées alimentaires et de médicaments. Les services de santé doivent être préservés à tout prix. Nous demandons à ce que tous les travailleurs humanitaires soient autorisés à accéder au territoire afin de pouvoir fournir des services sans aucune restriction.

Comme nous l'avons entendu, des centaines de milliers de personnes sont désormais déplacées en Ukraine, sans compter celles qui cherchent refuge dans les pays voisins. Les chiffres, bien qu'encore très provisoires, sont déjà alarmants et augmentent rapidement. Nous aurons plus de précisions sur cette escalade dans les jours, les semaines, les mois et peut-être même les années à venir. Nous demandons que les frontières restent ouvertes, comme cela a été fait jusqu'à présent dans un grand élan de solidarité, afin que tous ceux qui cherchent une protection puissent l'obtenir. Nous appelons également au respect du principe de non-refoulement. Néanmoins, bien que nous reconnaissons le droit des États à la légitime défense, l'augmentation considérable des flux d'armes et l'impact qu'elle aura sur la population civile n'en sont pas moins inquiétants.

Nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général, notamment la création du Fonds central pour les interventions d'urgence, et nous nous félicitons des engagements financiers déjà annoncés par plusieurs États. Aujourd'hui, l'Ukraine a besoin de la solidarité économique internationale pour pouvoir répondre à ses besoins croissants en matière d'aide humanitaire.

Enfin, le Mexique appelle sans équivoque toutes les parties à respecter le droit international humanitaire, en particulier les quatre Conventions de Genève de 1949 et leur premier protocole additionnel de 1977, ainsi que le droit international des droits de l'homme.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Je me félicite également de la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

Les souffrances humanitaires en Ukraine sont inutiles et injustifiées. Le Kenya présente ses condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers

dans le conflit de ces derniers jours. Nous regrettons l'augmentation du nombre de victimes, les centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays et celles qui quittent l'Ukraine pour devenir des réfugiés, ainsi que les dommages croissants causés aux biens et infrastructures de caractère civil. Nous félicitons l'Organisation des Nations Unies pour son intervention rapide afin de fournir une aide humanitaire. Nous remercions également les voisins de l'Ukraine d'avoir ouvert leurs frontières aux réfugiés. Nous remercions tout particulièrement la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie, qui ont collaboré avec notre Ministère des affaires étrangères pour faire en sorte que les citoyens kenyans se trouvant en Ukraine bénéficient d'une exemption de visa.

Malgré l'urgence de la situation, des rapports inquiétants font état de traitements racistes envers des Africains et des personnes d'ascendance africaine qui cherchent à fuir l'Ukraine en quête de sécurité. Les médias couvrent ces incidents choquants, et plusieurs États ont confirmé que leurs citoyens avaient subi de tels traitements. Nous condamnons fermement ce racisme qui porte atteinte à l'esprit de solidarité dont nous avons tant besoin aujourd'hui. Les mauvais traitements infligés aux populations africaines aux frontières de l'Europe doivent cesser immédiatement, qu'il s'agisse des Africains fuyant l'Ukraine ou traversant la Méditerranée. Nous devons également comprendre que certains acteurs veulent amplifier cette histoire pour des raisons cyniques qui n'ont rien à voir avec le bien-être et la sécurité des Africains.

Nous sommes ici pour examiner la situation humanitaire en Ukraine. Mais si nous voulons vraiment respecter les principes humanitaires, nous devons élargir notre vision. Les importantes sanctions économiques unilatérales qui ont été annoncées contre la Fédération de Russie auront presque certainement de graves conséquences humanitaires. Leurs répercussions globales pourraient même s'apparenter à une forme de blocus. Nous soutenons que les moyens pacifiques de règlement des conflits préconisés par la Charte des Nations Unies n'incluent pas des actes pouvant constituer une peine collective. Nous devons également mettre en garde contre le risque que ces sanctions particulièrement sévères, plutôt que d'ouvrir la voie à la paix, pourraient entraîner une escalade et une expansion du conflit. La seule façon de sortir de cette crise de plus en plus dangereuse est de privilégier la diplomatie afin de limiter toutes les manœuvres militaires et d'ouvrir la voie aux négociations. Il n'est pas encore

trop tard pour faire appel aux bons offices du Secrétaire général, aux organisations régionales et aux initiatives bilatérales pour désamorcer cette crise dangereuse. Que le conflit prenne fin maintenant ou plus tard, avec des conséquences encore plus désastreuses, il faudra dans tous les cas une volonté de négocier un ordre de sécurité stable. Dans le contexte actuel, il faut faire preuve de sagesse politique, et nous exhortons tous les dirigeants des États concernés à assumer leurs responsabilités.

En conclusion, je réaffirme la reconnaissance par le Kenya des droits inviolables de l'Ukraine à sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance politique.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, de leurs exposés qui donnent vraiment à réfléchir. Je pense qu'ils mettent en relief ce que le Secrétaire général a dit, à savoir que nous traversons un moment de grands périls et de grande tragédie. Je remercie leurs agences et leurs équipes d'avoir répondu à l'appel pour aider les Ukrainiens en ces heures difficiles.

En l'espace de quelques jours, l'invasion non provoquée et préméditée de la Russie a provoqué de grandes souffrances humaines en Ukraine. Nous devons remédier à la crise des déplacés et des réfugiés qui vient de nous être décrite. Nous devons remédier à la crise de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, nous devons consigner toutes les violations du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme et prendre des mesures pour y faire face. Le Conseil vient d'entendre les dernières statistiques sur le nombre de déplacés, qui augmente d'heure en heure depuis quatre jours. Au début, on a parlé de 50 000 personnes fuyant le pays. Puis ce chiffre est passé à 150 000. Aujourd'hui, un demi-million de personnes ont fui le pays. Ce chiffre ne comprend même pas les centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine. Derrière chacune de ces statistiques se cachent des personnes bien réelles qui vivent ce cauchemar humanitaire qui se déroule sous nos yeux. La vérité, c'est que personne ne sait où cela s'arrêtera ni combien de personnes fuiront leurs maisons, combien auront besoin d'aide humanitaire ou combien mourront, parce que nous ne savons pas quand le Président Poutine mettra fin à cette guerre menée par choix contre l'Ukraine.

Je tiens à remercier les nombreux pays et les habitants de la région qui ont ouvert leurs frontières et leurs foyers aux Ukrainiens en fuite. La sécurité qu'ils leur donnent met en évidence notre humanité commune pendant cette sombre période de guerre. Je veux me faire l'écho des appels lancés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Nous devons aider et accueillir tous ceux qui fuient les conflits, sans considération de race ou de nationalité. Les réfugiés sont des réfugiés, quelle que soit leur race ou leurs croyances. Bien entendu, tout le monde ne peut ou ne veut pas fuir, et ceux qui restent en Ukraine doivent pouvoir bénéficier d'une protection et d'une assistance sans entrave. Quatre jours après le début de l'invasion, nos partenaires humanitaires se heurtent déjà à des difficultés pour se procurer de l'argent liquide et du carburant, à des conditions de sécurité instables et à des problèmes logistiques qui constituent les principales contraintes opérationnelles à l'acheminement de l'aide dans le pays.

La faim que provoquera l'invasion de la Russie est également une source de préoccupation importante. Le Programme alimentaire mondial nous avertit que l'impact de l'invasion russe sur la sécurité alimentaire se fera sentir bien au-delà des frontières de l'Ukraine. Le bassin de la mer Noire est l'un des plus gros exportateurs mondiaux de céréales et de produits agricoles. Les personnes vulnérables en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient seront confrontées à des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire en raison de la rupture des approvisionnements, comme nous le constatons déjà. On estime que 283 millions de personnes dans plus de 80 pays sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë ou à haut risque, et le conflit en Ukraine ne fera qu'exacerber la situation de ceux qui sont déjà au bord de la famine. C'est une raison supplémentaire de mettre fin immédiatement aux hostilités.

Enfin, nous sommes gravement préoccupés par les informations faisant état de dommages causés à des immeubles d'habitation et à des écoles, ainsi que de dégâts importants causés aux infrastructures, qui ont privé des hôpitaux et des centaines de milliers de personnes d'électricité ou d'eau, tandis que les ponts et les routes sont endommagés par les bombardements. Il sera essentiel de veiller au respect du droit international humanitaire, notamment des obligations liées à la protection des civils et des infrastructures civiles. Les agences humanitaires doivent bénéficier d'un accès sûr et sans entrave aux personnes ayant besoin d'aide. Demain, comme nous l'avons entendu, l'ONU lancera un

appel de fonds pour faire face à cette crise humanitaire. Les États-Unis, quant à eux, fournissent déjà près de 54 millions de dollars d'aide humanitaire supplémentaire à l'Ukraine. L'Agence des États-Unis pour le développement international a envoyé par avion et déployé des secours, qui sont particulièrement nécessaires pour aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes déplacées à faire face aux intempéries de l'hiver. Ce n'est qu'un début et beaucoup reste à faire. Nous nous félicitons de la mobilisation d'autres pays et des engagements pris pour garantir que l'aide vitale parvienne à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Quoi qu'il arrive, nous devons faire absolument tout ce qui est en notre pouvoir pour aider le peuple ukrainien.

M. Kelly (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Haut-Commissaire Grandi de leurs exposés guère réjouissants et de leurs appels à agir d'urgence aujourd'hui.

La nouvelle invasion non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Fédération de Russie continue de semer la mort et la destruction dans le pays et au sein de la population, engendrant d'énormes difficultés et souffrances. L'Irlande reste résolument solidaire du Gouvernement et du peuple ukrainiens, qui font preuve d'un courage et d'une résilience extraordinaires. Ce nouvel assaut survient après huit ans de conflit dans l'est de l'Ukraine, où 1,4 million de personnes sont déjà déplacées et dépendent de l'aide pour satisfaire leurs besoins quotidiens. L'invasion de la Fédération de Russie a créé une catastrophe humanitaire, qui a aggravé les souffrances de millions de personnes et jeté sur les routes un nombre sans cesse croissant de personnes déplacées et de réfugiés ayant besoin d'aide humanitaire. Des millions de personnes en Ukraine sont aux prises avec les conséquences humanitaires d'une guerre dont elles ne sont pas responsables. Des civils innocents, y compris des enfants, paient le prix terrible de ce conflit. À Kharkiv, à Kherson et ailleurs, nous avons constaté des dommages importants aux infrastructures essentielles, qui ont laissé des centaines de milliers de personnes sans électricité ni eau, les privant d'installations médicales vitales, de services de transport et de moyens de communication. Cela est inacceptable.

Les parties au conflit doivent respecter le droit international humanitaire, notamment l'obligation de n'attaquer que des objectifs militaires, l'interdiction

des attaques sans discrimination et disproportionnées et l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pendant les attaques. L'Irlande est gravement préoccupée par l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, qui comporte le risque particulier de causer des dommages aux civils et constitue une violation des obligations juridiques fondamentales que je viens de mentionner. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état d'attaques et de bombardements russes aveugles à Kharkiv, qui provoquent la mort et la destruction au sein de la population civile. Il a été signalé que les forces russes avaient utilisé des armes à sous-munitions qui sont pourtant interdites. Si cela était confirmé, ce serait un nouvel élément à charge accablant contre l'agression militaire russe. Les armes à sous-munitions sont des armes qui par essence frappent sans discrimination, et nous condamnons leur emploi quelles que soient les circonstances.

L'Irlande s'oppose aux attaques contre les infrastructures et les installations, y compris les centrales nucléaires. De telles attaques pourraient avoir des effets graves sur la santé de millions de personnes et rendre les environnements immédiats inhabitables pour les générations à venir. Toute attaque armée ou menace contre des installations nucléaires utilisées à des fins pacifiques constitue une violation du droit international, notamment des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, du premier Protocole additionnel aux Conventions de Genève et du Statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique. De plus, nous sommes profondément préoccupés par le déploiement d'armes et d'armements ainsi que par les frappes de missiles menées directement depuis la zone d'exclusion de Tchernobyl.

La Fédération de Russie doit protéger tous les civils en Ukraine. Nous rappelons les obligations qui lui incombent de respecter le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. La sécurité de tous les travailleurs humanitaires et médicaux doit être garantie. Les acteurs humanitaires ne doivent pas se voir empêchés d'acheminer une aide fondée sur des principes là où et quand elle est le plus nécessaire. L'Irlande et ses partenaires de l'Union européenne fournissent une aide humanitaire considérable et nous sommes prêts à faire plus. Nous saluons la générosité et la solidarité de nos partenaires de l'Union européenne et de la République de Moldova, qui accueillent des centaines de milliers de personnes fuyant la guerre. Ils méritent notre appui pour apporter une aide humanitaire en temps opportun,

en particulier aux plus vulnérables, les personnes âgées, les jeunes et les malades. Nous demandons à tous les pays de la région de garder leurs frontières ouvertes à toutes celles et ceux qui cherchent sécurité et protection. L'Irlande fournit déjà une aide humanitaire, notamment par le biais d'un financement de base au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. De plus, nous avons récemment annoncé une enveloppe humanitaire de 10 millions d'euros.

Lorsque les conflits font rage, ils peuvent facilement avoir des effets imprévisibles et même difficilement concevables. La menace de déchaîner des forces incontrôlables, notamment celle d'utiliser des armes nucléaires, est totalement inacceptable. L'Irlande affirme depuis longtemps que les armes nucléaires n'offrent aucune sécurité. Leur emploi provoquerait une catastrophe dans la région et au-delà, engendrant un nouveau fléau pour l'humanité et les générations à venir. Il s'agit d'une perspective qu'aucun d'entre nous ne devrait être prêt à envisager. Nous demandons instamment à la Fédération de Russie de cesser immédiatement les hostilités, de se retirer sans condition de l'ensemble du territoire de l'Ukraine et de s'abstenir de toute nouvelle menace ou de tout recours à la force de quelque nature que ce soit contre l'Ukraine ou tout autre État Membre. En résumé, nous exhortons la Russie à se détourner de la guerre et à choisir la voie du dialogue et de la diplomatie. C'est la voie à suivre et elle doit s'y engager maintenant, avant que d'autres vies ne soient ruinées ou perdues.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier M. Martin Griffiths, Coordonnateur des secours d'urgence, et M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, de leurs exposés francs sur les conséquences de l'invasion russe pour les civils en Ukraine. Nous avons besoin de leur direction ferme pour répondre à la crise humanitaire en cours. La Norvège renforce son appui aux civils en Ukraine. Mon gouvernement a annoncé qu'il fournirait jusqu'à 226 millions de dollars à l'intervention humanitaire.

D'emblée, je tiens à souligner que la Russie, et la Russie seule, porte l'entière responsabilité de cette crise humanitaire. Par son agression militaire non provoquée, injustifiée et irresponsable, elle viole de manière flagrante la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Les parties au conflit en Ukraine doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment le droit international des

droits de l'homme et le droit international humanitaire. Elles doivent garantir la protection de la population civile dans toute l'Ukraine. Nous exigeons de toutes les parties qu'elles garantissent le respect et la protection de tous les acteurs qui se consacrent exclusivement à des tâches médicales, à savoir le personnel médical, les hôpitaux et autres installations médicales, ainsi que de leurs moyens de transport et de leurs équipements. Nous appelons les parties au conflit à protéger tout le personnel humanitaire et à garantir et faciliter un acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin. L'espace permettant une action humanitaire neutre, impartiale et indépendante doit être restauré et protégé.

Les combats se poursuivent à l'intérieur et autour des zones urbaines, notamment à l'aide d'armes explosives lourdes. Nous sommes vivement préoccupés par les dommages à long terme qu'ils causent aux civils, notamment aux enfants, et aux infrastructures civiles. Des maisons, des écoles, des hôpitaux, des installations hydrauliques et d'autres infrastructures civiles sont endommagées et détruites. Nous sommes également profondément préoccupés par les informations faisant état de l'utilisation d'armes à sous-munitions. Les restes explosifs de guerre continueront de tuer et de blesser même après la fin du conflit et empêcheront les gens de rentrer chez eux, d'aller à l'école, de reprendre le travail et de rebâtir leurs communautés.

Des centaines de milliers de civils fuient le conflit. Nous félicitons les pays voisins qui maintiennent leurs frontières ouvertes et qui font preuve d'une grande générosité et solidarité avec les personnes fuyant le conflit. La porte doit rester ouverte à toutes celles et tous ceux qui ont besoin de sécurité et de protection, sans discrimination. Nous fournirons notre part d'effort, notamment en apportant un appui.

Deux professionnels des médias ont été blessés par balle ce week-end. Les journalistes et les professionnels des médias sont des civils au regard du droit international humanitaire. Le monde entier compte sur des reportages indépendants et fidèles à la réalité sur les événements en cours. Les efforts héroïques de la presse ukrainienne et internationale sont incroyablement importants. Nous exhortons toutes les parties à respecter et à protéger la presse, tant sur le terrain qu'en ligne.

Nous exigeons le retrait inconditionnel des soldats russes du territoire de l'Ukraine afin de rétablir le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international

et d'épargner aux civils de nouvelles souffrances. La Russie a commencé la guerre en Ukraine, et elle peut choisir d'y mettre fin maintenant.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Grandi, de leurs exposés glaçants sur la situation catastrophique qui se déroule en Ukraine.

L'agression non provoquée commise par la Russie engendre une situation humanitaire sans précédent en Ukraine, d'une ampleur jamais vue en Europe depuis des décennies. Nous connaissons tous le coût de la guerre. Dans chaque conflit, ce sont les populations civiles qui subissent les pires conséquences et paient le plus lourd tribut. Les conflits sont synonymes de victimes innocentes, de destruction, de déplacement, de réfugiés et de graves souffrances humaines, et les personnes qui déclenchent des conflits le savent.

Comme nous l'avons entendu, la situation est alarmante. M. Grandi a cité les chiffres étourdissants de centaines de milliers de personnes qui sont déplacées en Ukraine ou qui ont fui l'Ukraine, et ce, en l'espace de quelques jours seulement. Les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées sont actuellement les plus démunis. Alors que l'agression se poursuit, partout en Ukraine les civils sont terrifiés par ce qui les attend, se demandant quand des roquettes s'abattront sur leur toit ou de quelle autre manière cette guerre absurde les touchera. Le droit international est clair sur le fait que prendre pour cible des civils et des infrastructures civiles constitue un crime grave et sur le fait que les auteurs d'un tel crime doivent en répondre. Rien ne justifie cette guerre, tout comme rien ne justifie la destruction de ponts, les attaques délibérées contre des infrastructures et les tirs de missiles sur des zones résidentielles.

Nous sommes satisfaits d'apprendre que, malgré les hostilités, l'opération des Nations Unies en Ukraine s'intensifie. Nous sommes favorables à une présence renforcée de l'ONU et des partenaires humanitaires sur le terrain. Nous sommes pour qu'on garantisse un accès sûr, protégé et sans entrave aux zones touchées par le conflit aux travailleurs humanitaires et à l'aide qu'ils livrent. Notre message est clair. Les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés ; la sécurité des opérations humanitaires et leur accès aux zones touchées doivent être garantis ; l'accès sûr et sans entrave de l'aide humanitaire à l'Ukraine et à sa population doit

rester une priorité ; le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, en particulier les quatre Conventions de Genève et leur protocole additionnel I, doivent être respectés ; et les violations des droits de l'homme et autres crimes doivent être solidement étayés aux fins de l'application du principe de responsabilité.

Nous félicitons tous les pays qui accueillent des réfugiés. Comme le Premier Ministre Rama l'a annoncé la semaine dernière, nous accueillons volontiers les Ukrainiens qui ont été contraints de fuir leur pays à cause de la guerre. L'Albanie s'est associée au large éventail de sanctions récemment adoptées par l'Union européenne et fermera son espace aérien à tous les opérateurs russes, à l'exception des vols effectués pour répondre à des besoins urgents et humanitaires. Nous nous employons à fournir à l'Ukraine une aide sous forme de matériel militaire et de fournitures hospitalières.

Les décisions et les actions des prochains jours auront des conséquences directes sur la vie de millions de personnes. Ce qui se passe en Ukraine ne devrait se produire nulle part. Nous avons besoin de paix, et non de guerre. Nous avons besoin d'amitié, et non d'agression. Nous resterons aux côtés de l'Ukraine.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi, de leurs exposés.

L'Inde reste profondément préoccupée par l'évolution de la situation en Ukraine, qui continue de se détériorer. Nos appels mûrement réfléchis à une cessation immédiate de la violence et à la fin de toutes les hostilités sont un impératif urgent. Le Premier Ministre indien l'a vivement préconisé au cours de ses récents échanges avec les dirigeants russe et ukrainien, que nous félicitons pour avoir entamé des pourparlers directs. Nous nous disons une nouvelle fois convaincus que les divergences ne peuvent être aplanies que par une diplomatie et un dialogue soutenus. Nous rappelons également que tous les États Membres se sont accordés sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international et sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

Une crise humanitaire urgente et pressante est en train d'émerger en Ukraine. En période de conflit, l'Inde considère la sécurité et le bien-être des civils, en particulier des femmes, des enfants et des personnes

âgées, comme une priorité absolue. Nous sommes d'avis que les principes fondamentaux de l'aide humanitaire doivent être pleinement respectés. Compte tenu des besoins humanitaires en Ukraine, mon gouvernement a également décidé de fournir du matériel de secours d'urgence, notamment des médicaments, qui sera expédié demain.

Nous restons profondément préoccupés par la sûreté et la sécurité des milliers de citoyens indiens, notamment des étudiants, qui sont bloqués en Ukraine. L'évolution de la situation sur le terrain aux postes-frontières ukrainiens compromet nos opérations d'évacuation. Étant donné que la sécurité des ressortissants indiens est d'une importance capitale pour mon gouvernement, des ministres de haut rang du Gouvernement indien sont déployés dans les pays voisins de l'Ukraine en tant qu'envoyés spéciaux, et nous remercions ces pays de leur coopération en cette période difficile. Nous sommes prêts à aider les ressortissants des pays voisins de l'Inde et des pays en développement qui sont également bloqués en Ukraine et qui pourraient chercher de l'aide. Nous appuyons également tous les efforts humanitaires déployés par l'ONU. Comme nous l'avons réaffirmé hier, il n'y a pas d'autre option que de reprendre le chemin de la diplomatie et du dialogue. C'est la seule voie à suivre.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants d'aujourd'hui, M. Filippo Grandi et M. Martin Griffiths.

À la suite de la décision du Président Poutine de lancer une invasion à grande échelle de l'Ukraine, un pays de 44 millions d'habitants est aujourd'hui au bord de la catastrophe humanitaire. Quoi qu'en dise mon collègue russe, le monde peut constater les attaques aveugles de la Russie contre des hommes, des femmes et des enfants dans toute l'Ukraine, ainsi que son mépris du droit international humanitaire. Les missiles s'abattent sur Kharkiv, et les bombes à sous-munitions frappent des zones résidentielles et blessent les habitants. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont entraîné des pénuries alimentaires à Kramatorsk. Le bombardement irréfléchi d'un dépôt pétrolier à Vassylkiv a libéré des fumées toxiques dans les communautés voisines. La violence à Kiev a forcé les habitants à se réfugier dans des abris souterrains, et des milliers de personnes, dont des personnes âgées et des personnes

handicapées, n'ont pas pu être évacuées. Et comme l'a indiqué l'ONU, à ce jour, des centaines de civils ont été tués du fait de l'invasion russe.

Mes collègues russes peuvent tenter de faire passer les informations rapportées par l'ONU pour de l'hystérie, tout comme ils avaient dit que mettre en garde contre l'invasion imminente de la Russie relevait de l'hystérie occidentale. Mais regardons les faits. Un demi-million de personnes ont déjà fui vers la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la République de Moldova, la Slovaquie et d'autres pays. Sept millions de personnes ont été déplacées, et ce chiffre, comme nous l'a dit le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, augmente de façon exponentielle. Les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires ont été contraints de suspendre leurs opérations. Comme l'a déclaré le Haut-Commissaire, en cette période où les besoins sont pressants, les organismes se heurtent à l'impossible.

Le Royaume-Uni se tient aux côtés du peuple ukrainien en ces temps difficiles. Hier, le Premier Ministre, Boris Johnson, a annoncé une aide de 54 millions de dollars destinée à nos amis ukrainiens. Cela porte à 190 millions de dollars le montant total de l'aide promise par le Gouvernement britannique à l'Ukraine cette année. La semaine dernière, M. Johnson a aussi annoncé que le Royaume-Uni se porterait garant de prêts à l'Ukraine à hauteur de 500 millions de dollars par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement. Le Royaume-Uni participera également à l'appel à contributions que l'ONU lancera demain. Des experts du Gouvernement britannique ont été dépêchés dans la région pour apporter un soutien humanitaire aux personnes fuyant les violences en Ukraine. Nous savons toutefois que les interventions humanitaires ne suffiront pas à sauver le peuple ukrainien de la tragédie que lui fait endurer la Russie. Notre message aujourd'hui est donc simple. Une fois de plus, pour le bien de l'humanité, nous demandons au Président Poutine de mettre fin à cette guerre et de retirer ses forces de l'Ukraine.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, et le Haut-Commissaire, Filippo Grandi, de leurs exposés guère réjouissants qui confirment malheureusement les images que nous voyons dans les médias.

Le Ghana est vivement préoccupé par la situation humanitaire en Ukraine. Les exposés d'aujourd'hui ont appelé l'attention sur les attaques perpétrées sans

discrimination dans des zones peuplées de civils, qui ont semé la peur et la panique parmi la population et l'ont obligée à se réfugier dans des abris ou le métro. Les enfants et les nouveau-nés ne sont pas épargnés par cette situation déplorable. Des milliers de personnes ont également été déplacées, y compris des Ghanéens et des ressortissants d'autres pays, et plus d'un demi-million de personnes ont été contraintes de fuir vers les pays voisins en tant que réfugiés.

Le Ghana appelle à une cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités qui ont provoqué la crise humanitaire actuelle et exhorte les parties à s'abstenir de commettre d'autres attaques contre la population et les infrastructures civiles, conformément au droit international humanitaire. Nous engageons vivement les parties à accorder un accès sans entrave aux organismes humanitaires et à garantir leur protection et leur sécurité. Nous demandons également le passage en toute sécurité de tous les civils pris au piège de la guerre qui souhaitent quitter l'Ukraine. À cet égard, le Ghana encourage les pays voisins de l'Ukraine à faciliter le libre passage des personnes fuyant la guerre, sans discrimination aucune, et à leur fournir une aide humanitaire, notamment des soins médicaux, conformément aux principes d'humanité, de neutralité et d'impartialité. Nous continuons d'exhorter les parties à accepter la voie de la paix et à rechercher une solution rapide au moyen du dialogue et de la diplomatie.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, et le Haut-Commissaire, Filippo Grandi, pour leurs exposés édifiants. Je me félicite de la participation à ce débat du Représentant permanent de l'Ukraine.

Notre message sur la situation qui prévaut en Ukraine est clair : nous ne voulons pas de guerre contre un État Membre de l'ONU. Notre message sur les conséquences humanitaires de la guerre est tout aussi clair. Mon pays est très préoccupé par les attaques contre des civils et des biens publics de caractère civil. Nous appelons les belligérants à s'abstenir de toute utilisation d'armes dont les effets seraient indiscriminés. Nous sommes solidaires des populations qui se trouvent victimes d'une guerre qu'elles n'ont pas choisie, une guerre qu'elles n'ont pas provoquée. Nous demandons en conséquence que l'aide humanitaire soit fournie aux populations qui en ont besoin, sans entrave ni discrimination. Nous saluons en cela l'élan de générosité des pays voisins de l'Ukraine dans l'accueil des personnes fuyant la guerre.

Je tiens à donner écho aux cris d'alarme des ressortissants et des étudiants africains, y compris les étudiants de mon pays, qui, fuyant la guerre en Ukraine, se heurtent à des discriminations dans leur exode et leur quête d'abri. De nombreux témoignages parlent d'actes de racisme. Cela est inacceptable. Nous demandons le respect de la dignité et appelons à un traitement équitable de toutes les personnes en détresse. C'est le lieu pour mon pays d'amplifier l'appel de l'Union africaine au respect du droit international qui s'applique en pareilles circonstances et qui prescrit un égal traitement pour toute personne franchissant les frontières internationales dans un conflit.

La saignée humanitaire et la détresse des populations ne peuvent s'arrêter que si les hostilités cessent. C'est pourquoi nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu immédiat et à la désescalade.

Il faut une réponse humanitaire à la mesure de l'ampleur des besoins en Ukraine et dans les pays voisins. L'appel que le Secrétaire général lancera demain pour le financement du plan d'assistance humanitaire est à cet égard d'une grande opportunité.

Pour terminer, mon pays exhorte la communauté internationale à faire preuve d'empathie et à soutenir toutes les personnes victimes de la guerre, sans discrimination de nationalité ni de race.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Martin Griffiths et M. Filippo Grandi de leurs exposés.

La situation humanitaire en Ukraine s'est considérablement détériorée ces derniers jours, la poursuite des combats ayant endommagé les infrastructures du pays et fait des victimes parmi les civils. Selon les rapports de l'ONU, des centaines de milliers de personnes souffrent de l'absence de services essentiels. De nombreuses maisons ont été endommagées ou détruites, et des centaines de milliers de personnes ont été déplacées ou cherchent refuge dans les pays voisins. Tous les civils qui cherchent refuge doivent pouvoir le faire librement et sans discrimination aucune. Au vu de la crise en Ukraine, nous soulignons l'importance de nous concentrer sur la détérioration de la situation humanitaire des civils, notamment en œuvrant pour assurer leur protection et empêcher que la situation humanitaire désastreuse ne s'aggrave au point que nous ne soyons plus en mesure d'y remédier ou de la contenir. Les Émirats arabes unis, quant à eux, répondent aux besoins humanitaires résultant de la crise en Ukraine en poursuivant ses efforts pour alléger les souffrances des civils touchés par le conflit.

Nous déplorons la poursuite des violences en Ukraine et réaffirmons la nécessité de faire preuve de retenue, d'instaurer un cessez-le-feu et de trouver une solution pacifique. Si les hostilités perdurent, davantage d'innocents perdront la vie et la situation humanitaire, qui a été aggravée par les températures extrêmement froides de cet hiver, se détériorera encore, à un moment où les civils fuient la crise et tentent de se réfugier en lieu sûr.

Nous exhortons donc toutes les parties à s'acquitter des obligations que leur fait le droit international, notamment en permettant à l'aide humanitaire de parvenir aux populations dans le besoin et en s'abstenant de prendre les civils pour cible. Nous insistons également à nouveau sur la nécessité de se conformer aux principes inscrits dans le droit international et la Charte des Nations Unies, en particulier le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale des États. Ces principes, sur lesquels l'ONU a été fondée, s'appliquent à tous les États Membres, quelles que soient leurs ressources, leurs capacités ou leur taille.

Pour terminer, mon pays souligne une nouvelle fois qu'il importe de s'efforcer de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et de rechercher des solutions pacifiques propres à servir la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés éclairants. Qu'il me soit également permis de saisir cette occasion pour exprimer notre solidarité avec toutes les familles qui ont perdu un être cher durant cette guerre ; avec celles et ceux qui se retrouvent sans foyer, sans eau ou sans électricité ; avec celles et ceux qui fuient dans la peur et qui, parfois, n'ont nulle part où aller ; et avec celles et ceux qui sont désormais pris au piège dans une zone de conflit et tentent désespérément de trouver un refuge. Je tiens à féliciter tous les personnels qui, en Ukraine, tentent actuellement d'atténuer les souffrances de la population. Nous savons qu'ils font de leur mieux dans des circonstances très difficiles, et nous savons que nous pouvons faire davantage pour les aider dans leurs efforts.

À l'heure qu'il est, des centaines de milliers de civils ont déjà fui l'Ukraine. Nombreux sont ceux, des millions peut-être, qui suivront assurément. La majeure partie des hostilités se déroulent dans des zones densément peuplées, où le risque est plus grand de faire des victimes parmi les civils, notamment les enfants,

et ce, en particulier lorsque des armes explosives sont utilisées. Les civils sont invités à rejoindre les combats, alors qu'ils n'ont pas nécessairement la formation requise. Des besoins humanitaires urgents sont recensés en matière de services médicaux, de médicaments, de matériel sanitaire, d'abri et de protection.

Le Brésil appelle toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire et à faire respecter en toute circonstance les principes de distinction, de proportionnalité, de précaution, de nécessité et d'humanité. Il est indispensable de garantir la protection des civils, des infrastructures civiles critiques, des réfugiés et des déplacés, et de veiller à un accès humanitaire sans entrave à tous ceux qui en ont besoin. En outre, nous appelons de nouveau l'Ukraine et la Russie à faciliter l'évacuation de toutes les personnes qui souhaitent quitter le territoire ukrainien. Le Brésil remercie la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la République de Moldova, la Roumanie et les autres pays qui facilitent la sortie des personnes fuyant le conflit, y compris les ressortissants du Brésil et d'Amérique latine.

Le droit international humanitaire ne se préoccupe pas de la manière dont une guerre a été déclenchée ou des personnes qui en sont responsables. Ce qui importe, c'est d'épargner les civils et de préserver un minimum d'humanité dans une situation déjà inhumaine. C'est pourquoi, toutes discussions au Conseil de sécurité sur les raisons de cette guerre mises à part, nous pouvons, nous devons faire front commun pour adopter des mesures propres à limiter au minimum l'incidence humanitaire du conflit. C'est le moins que nous puissions faire.

À l'avenir, il conviendra de surveiller de près la situation sur le terrain, le bilan civil et les besoins immédiats de la population. Dans le même temps, il ne fait aucun doute que la meilleure manière de protéger les civils et d'éviter une crise humanitaire est de prévenir les conflits et, lorsqu'ils éclatent, d'y mettre fin immédiatement. Toute guerre sème la dévastation, la mort, le chaos et la peur. Plus l'escalade est grave, plus les risques de souffrance humaine sont élevés. Ces derniers jours, des membres permanents du Conseil, ceux-là mêmes qui assument la plus grande responsabilité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ont ouvertement évoqué le recours à des sanctions unilatérales sévères, à une action militaire ou aux forces nucléaires. Cela doit cesser. Le monde a besoin que cette surenchère prenne fin et que le dialogue reprenne. Les sanctions économiques sévères en train d'être décrétées pourraient avoir des répercussions sur l'économie

mondiale, et leurs conséquences pourraient se faire sentir bien au-delà de la Russie. Les populations des pays en développement pourraient bien être celles qui en souffriront le plus. La fourniture d'armes à la région, pas plus que sa militarisation accélérée ne sont guère susceptibles de favoriser le dialogue ; elles risquent au contraire de causer davantage de tensions.

Puisque des informations circulent selon lesquelles les forces nucléaires ont été mises en état de haute alerte, je tiens à rappeler que la Cour internationale de Justice a déclaré que les armes nucléaires ont la capacité de détruire l'ensemble de la civilisation et de l'écosystème de la planète, et que la menace ou l'emploi de ces armes serait généralement contraire aux règles du droit international applicable dans les conflits armés. Un quelconque emploi d'armes nucléaires aurait des conséquences humanitaires intolérables pour les générations actuelles et futures, sur le territoire ukrainien et au-delà. À ce jour, les rapports font état de quelque 200 à 300 victimes civiles en Ukraine, ce qui est déjà un bilan dévastateur. Combien de morts recenserait-on si une partie recourait à l'emploi d'une arme de destruction massive ? Quelle serait alors l'ampleur de la destruction ? Nous avons déjà vécu cette situation, et nous espérons ne pas la revivre – nous en supplions toutes les personnes concernées.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi.

Ce qui se déroule actuellement en Ukraine est véritablement déchirant. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue, à calmer la situation et à éviter les pertes civiles. La sûreté et la sécurité des vies et des biens de tous les civils, y compris les ressortissants étrangers, ainsi que leurs besoins humanitaires, doivent être concrètement garantis.

Il est de la plus haute importance de prévenir une crise humanitaire de grande ampleur. Nous accueillons favorablement les observations du Secrétaire général, selon lesquelles l'ONU jouera un rôle actif pour coordonner l'aide humanitaire. De notre point de vue, l'ONU et la communauté internationale doivent, comme l'énonce la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, fournir une assistance humanitaire conformément aux principes d'humanité, de neutralité et d'impartialité, afin d'empêcher la politisation de l'action humanitaire.

À l'heure actuelle, le plus important est de reprendre le plus rapidement possible la voie des négociations diplomatiques et d'un règlement politique, et d'encourager une désescalade de la situation. La Chine appuie la tenue d'un dialogue direct entre la Russie et l'Ukraine, moyen par excellence de régler cette crise. La communauté internationale doit s'employer à promouvoir un climat extérieur favorable au dialogue et à un règlement politique, et s'abstenir d'envenimer la situation. Toute action du Conseil doit contribuer à jouer un rôle constructif, plutôt que de conduire à une nouvelle escalade.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous avons écouté très attentivement les exposés de Martin Griffiths et de Filippo Grandi.

Il ne fait aucun doute que nous sommes tous très préoccupés par la situation en Ukraine. Nous pouvons voir la souffrance des gens ordinaires, qui sont essentiellement devenus les otages des radicaux et des nationalistes ukrainiens qui s'accrochent désespérément au pouvoir. Je dis cela parce que les habitants des zones qui sont passées sous le contrôle des forces armées russes ne se heurtent pas à de graves problèmes humanitaires. Une fois les radicaux partis, les autorités locales ont commencé à travailler normalement, fournissant tous les services nécessaires à la population. Les infrastructures vitales fonctionnent. Des problèmes aigus ne se posent que dans les villes où les autorités ukrainiennes ont donné l'ordre criminel et irresponsable de distribuer des armes à quiconque en veut, y compris aux criminels qui ont été libérés des prisons à cette fin. Cela a entraîné une vague de vols, de meurtres et de pillages. On trouve beaucoup d'informations à ce sujet dans les médias sociaux. Des appels sont également lancés dans les médias sociaux par les chefs de certaines administrations locales, qui demandent aux autorités ukrainiennes de mettre un terme à cette folie. Il y a aussi de nombreux cas dans lesquels on a dit sans vergogne que les victimes de pillards et de bandits avaient perdu la vie aux mains de soi-disant infiltrés russes.

Je veux m'adresser aux habitants de Kiev, qui sont retenus dans la ville par les radicaux comme boucliers humains. Le Ministère russe de la défense confirme que tous les citoyens pacifiques de Kiev peuvent quitter la capitale de l'Ukraine sans entrave via la route qui relie Kiev à Vassylkiv. Cette route est ouverte et sûre.

Nous le répétons une fois encore, l'objectif de l'opération militaire spéciale de la Russie n'est pas d'occuper l'Ukraine ni de nuire à la population locale. La démilitarisation de l'Ukraine, qui regorge d'armes de l'OTAN, vise à protéger la population du Donbass et de l'Ukraine qui souffre depuis longtemps.

L'opération spéciale de la Russie ne touche pas les infrastructures civiles critiques. Au cours des cinq jours de l'opération, aucun cas de destruction ciblée n'a été enregistré. De même, il n'y a aucune preuve que l'armée russe ait causé la mort de civils. Pourtant, on nous dit constamment le contraire, en faisant référence à des informations prétendument crédibles, malgré la prolifération des fausses informations qui tentent de nous rendre responsables de ce que l'Ukraine fait elle-même. Ce flot de mensonges flagrants, repris par les médias occidentaux, est malheureusement devenu un signe dangereux de notre époque. À la présente séance du Conseil de sécurité, nous avons entendu parler une fois de plus des bombardements de zones résidentielles, d'hôpitaux, d'écoles et de jardins d'enfants. Or, il est bien connu que les radicaux ukrainiens déploient des armes d'assaut dans les zones résidentielles, ce qui constitue une violation directe du droit international humanitaire. Nous demandons à Martin Griffiths et à Filippo Grandi de nous en dire plus là-dessus.

Tout le monde sait bien qu'à partir de 2014, la Russie et elle seule a apporté son aide à la population pacifique du Donbass, qui était confrontée aux bombardements constants de l'armée ukrainienne et au blocus imposé par Kiev. Nous avons déjà tenu plusieurs séances du Conseil de sécurité au cours desquelles nous avons expliqué notre approche, et je ne vais pas me répéter. Je voudrais simplement dire que nous regrettons profondément le fait que, même aujourd'hui, alors que nous discutons de la situation humanitaire en Ukraine, pas un seul collègue occidental n'a mentionné les citoyens du Donbass. Au contraire, l'Occident a préféré fermer les yeux sur leurs souffrances ces huit dernières années.

Le décret signé en 2019 par le Président de la Russie, Vladimir Poutine, intitulé « Sur la définition, à des fins humanitaires, des catégories de personnes habilitées à demander la citoyenneté de la Fédération de Russie via une procédure simplifiée », a été une mesure d'appui importante pour la population du Donbass. À une époque où les habitants du sud-est de l'Ukraine se battaient pour survivre face au blocus socioéconomique du Donbass imposé par les autorités criminelles de Kiev,

l'obtention de la citoyenneté leur a permis de bénéficier d'avantages sociaux, de pensions et de salaires, ainsi que de services d'éducation et de soins de santé.

À l'heure actuelle, la Russie compte plus de 110 000 réfugiés du Donbass. Ils ont dû quitter leurs maisons il y a une semaine, lorsque Kiev a fait une nouvelle tentative de « régler » le problème du Donbass par des moyens militaires, en violation de l'ensemble de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk. La responsabilité de cette situation incombe également à nos collègues occidentaux, car ils ont ouvertement fait preuve de complaisance envers Kiev lorsque celui-ci a rejeté l'ensemble de mesures, et inondé le pays d'armes. Selon nos estimations, depuis le début du conflit en 2014, environ 3 millions d'Ukrainiens sont partis en Russie.

Pour terminer, je voudrais répéter que la Russie n'a pas commencé la guerre, mais qu'elle essaie au contraire d'y mettre fin. C'est l'Ukraine qui a commencé la guerre en 2014, mais pendant toutes ces années, la communauté internationale a préféré ne pas le voir.

Il était étrange d'entendre le représentant de la France dire que les sanctions européennes contre la Russie ne violaient pas le droit international humanitaire ou les intérêts des gens ordinaires en Russie. Nous avons déjà entendu de telles hypocrisies dans le contexte d'autres pays.

En ce qui concerne le projet de résolution sur la situation humanitaire en Ukraine proposé par la France et le Mexique, nous devons étudier le texte de près avant de pouvoir en faire une évaluation. En tout état de cause, les membres du Conseil doivent savoir que l'armée russe fournira toute l'aide humanitaire nécessaire à la population ukrainienne dans les territoires qui ont été libérés des radicaux.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, remercier le Conseil de sécurité d'avoir abordé cette question urgente. Chaque jour qui passe, la guerre russe non provoquée contre l'Ukraine accroît les souffrances humaines dans tout le pays.

Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude au Secrétaire général pour sa déclaration percutante et sa mobilisation de tous les instants en ce qui concerne la situation dans mon pays.

Le Gouvernement ukrainien se félicite de la nomination de M. Amin Awad, en tant que Sous-Secrétaire général, au poste de Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine. Je sais qu'il est arrivé à Genève et a pris ses fonctions. Sa mission sera extrêmement difficile dans le contexte des activités militaires russes en cours, qui sont souvent constitutives de crimes de guerre. Dans le même temps, des millions d'Ukrainiens auront besoin de son attention, en particulier nos enfants, nos femmes, nos personnes âgées et d'autres citoyens vulnérables. Je lui souhaite, ainsi qu'à son équipe, force et miséricorde dans leur travail.

Soyons clairs : il ne s'agit pas seulement d'une crise de sécurité. Il s'agit d'une crise humanitaire. Cette guerre de choix n'est pas seulement une violation du droit international, elle viole aussi la conscience du monde. Une assistance dans le domaine de la sécurité est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. Nous demandons aux organisations internationales de nous fournir une aide humanitaire. Nous demandons à la communauté internationale d'enregistrer tous les cas où le droit international et le droit international humanitaire sont bafoués.

La quasi-totalité des orateurs et des intervenants d'aujourd'hui ont été unanimes dans leurs évaluations : la situation en Ukraine pourrait connaître une forte détérioration. Qu'il me soit permis de fournir au Conseil de sécurité les dernières informations dont je dispose de la part du Gouvernement ukrainien.

Nous sommes aujourd'hui au cinquième jour d'une guerre à grande échelle, non provoquée et injustifiée, lancée par la Russie contre l'Ukraine, une guerre lancée par la Russie au cœur même de l'Europe, une guerre lancée par la Russie contre l'idée et les idéaux de la démocratie. Il s'agit de l'invasion la plus horrible et de plus vaste portée depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ce matin (voir A/ES-11/PV.1), j'ai informé l'Assemblée générale du bombardement de la ville résidentielle de Kharkiv à l'aide de missiles Grad russes, qui a fait des dizaines de morts et de blessés parmi des civils innocents. Les résidents de Kiev – où habitent 3 millions de personnes innocentes – et de ses faubourgs sont dans la ligne de mire de la Russie en ce moment même. Selon le Ministre ukrainien de la santé, Viktor Lyashko, à ce jour, plus de 352 personnes, dont 16 enfants, ont été tuées, et environ 2 040 personnes, dont 45 enfants, ont été blessées.

La Russie continue d'attaquer des crèches et des orphelinats. La Russie attaque des hôpitaux. La Russie attaque des brigades mobiles d'aide médicale avec des obus et des groupes de saboteurs. La Russie a tiré sur des équipages d'ambulances près de Zaporozhze et de Kiev. Je tiens à le souligner une fois de plus pour que tout le monde puisse visualiser ces images : la Russie attaque des hôpitaux, des brigades d'aide mobiles et des ambulances. Ce ne sont pas des actions d'un État qui a des préoccupations légitimes en matière de sécurité ; ce sont des actions d'un État qui est déterminé à tuer des civils. Il n'y a pas de débat à ce sujet. Ce sont des crimes de guerre. Ces attaques constituent une violation du Statut de Rome, et elles sont loin d'être terminées.

C'est pourquoi je dis que nous sommes confrontés à une crise humanitaire. Alors que nous sommes assis en ces lieux, des missiles russes sont lancés dans le but de détruire des infrastructures essentielles, ce qui pourrait provoquer une grave catastrophe environnementale, voire une contamination radioactive. Le droit international humanitaire est on ne peut plus clair : aucune de ces installations n'est une cible militaire légitime. Les civils ukrainiens sont les premières victimes de ces attaques, et si nous n'agissons pas aujourd'hui, elles seront loin d'être les dernières.

Nous avons accueilli avec satisfaction la déclaration publiée aujourd'hui par le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), M. Karim Khan, concernant la situation en Ukraine et sa décision d'ouvrir une enquête. Dans sa déclaration, le Procureur de la CPI a dit ceci :

« J'ai passé en revue les conclusions auxquelles le Bureau était parvenu à l'issue de l'examen préliminaire de la situation en Ukraine, et je confirme qu'il existe une base raisonnable pour ouvrir une enquête. En particulier, je suis convaincu qu'il existe une base raisonnable de croire que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité allégués ont bel et bien été commis dans ce pays dans le cadre des événements déjà examinés lors de l'examen préliminaire mené par le Bureau. Compte tenu de l'expansion du conflit ces derniers jours, j'ai l'intention d'inclure dans cette enquête toute nouvelle allégation de crime relevant de la compétence de mon Bureau, commis par toute partie au conflit sur quelque partie du territoire ukrainien que ce soit, et ce, de manière suivie ;

Je demanderai également à tous les États parties ainsi qu'à la communauté internationale dans son ensemble de soutenir mon Bureau au moment où il entreprend de mener ses enquêtes. Je demanderai une aide budgétaire supplémentaire, des contributions volontaires à l'appui de l'ensemble des situations dont nous sommes saisis, et la mise à disposition de personnel à titre gracieux. Le degré d'urgence et l'importance de notre mission sont bien trop grands pour que nous nous laissions prendre dans l'étau du manque de moyens. »

Je voudrais dire à mes collègues du monde entier que cela les concerne également. L'agression militaire russe ne touche pas que les Ukrainiens, elle constitue également une menace pour des milliers d'étrangers qui se trouvent toujours en Ukraine. Le Gouvernement ukrainien fait de son mieux pour leur faciliter le passage de la frontière nationale, alors même que la frontière est débordée par l'afflux massif de personnes qui fuient l'agression armée de la Russie.

Des points d'aide temporaires gérés par des volontaires ont été mis en place à la frontière pour fournir des vivres aux étudiants étrangers et répondre à d'autres besoins humanitaires. Ne vous laissez pas tromper par la désinformation russe : il n'y a pas de discrimination fondée sur la race ou la nationalité, et s'il y a de tels cas, ils doivent faire l'objet d'enquêtes.

Les journalistes qui travaillent pour la presse libre essuient également des tirs lors de leurs reportages en direct depuis les théâtres d'opérations et les points chauds. Un journaliste et un photographe qui travaillent pour le journal danois *Ekstra Bladet* ont été blessés lorsque leur voiture a été prise pour cible dans le district d'Okhtyrka, dans la région de Sumy.

Des enfants ukrainiens traversent la frontière entre l'Union européenne et l'Ukraine sans leurs parents et sans procuration de leurs parents. À cet égard, nous demandons aux décideurs des pays de l'Union européenne de donner des éclaircissements et des instructions aux institutions européennes afin de garantir la libre circulation de ces mineurs et de leurs tuteurs et pour qu'ils bénéficient d'une assistance.

Selon le Ministère ukrainien de l'éducation, plus de 350 000 enfants en âge d'aller à l'école n'ont pas accès à l'éducation. Les écoles sont fermées en raison de l'insécurité grave qui règne dans plusieurs parties du pays. Le nombre de réfugiés est en cours d'évaluation.

Des centaines de milliers de personnes pourraient avoir été contraintes de fuir en traversant les frontières internationales pour se rendre dans les pays européens voisins, principalement la Pologne, la Slovaquie et la Roumanie. Cela peut prendre plusieurs jours avant de pouvoir traverser la frontière, et nous sommes reconnaissants que de nouveaux points de contrôle aient été ouverts à la frontière avec la Pologne, notamment deux points de passage piétons supplémentaires pour toutes les personnes qui veulent quitter l'Ukraine pour se rendre dans ce pays voisin sûr.

Les principales autorités locales ont mis en place un quartier général pour la coordination de l'aide humanitaire afin de fournir des vivres et des articles de base aux personnes qui en ont besoin. Une plateforme électronique sera lancée demain. Sur cette plateforme, les entreprises pourront fournir des informations concernant les ressources disponibles, et les résidents de Kiev pourront faire connaître leurs besoins. Toutes ces informations permettront de systématiser une communication rapide et efficace ainsi que la distribution d'articles essentiels.

La Vice-Première Ministre ukrainienne, Olga Stefanishyna, qui a été nommée coordonnatrice gouvernementale de l'aide humanitaire, travaille 24 heures sur 24. Il y a beaucoup de choses urgentes à faire, notamment créer des couloirs humanitaires pour évacuer les civils des territoires les plus menacés. Cependant, je dois avertir le Conseil de ne pas se laisser tromper par les assurances de sécurité émanant de la Russie. Souvent, si ce n'est toujours, les paroles de la Russie n'ont rien à voir avec ses actes. Par exemple, dernièrement, nous avons entendu des politiciens et des diplomates russes, même dans cette salle, affirmer qu'il n'y aurait pas d'invasion en Ukraine ou d'attaque contre l'Ukraine. Par conséquent, il est fort possible que ces couloirs soient des cibles faciles pour l'armée russe.

La Vice-Première Ministre s'efforce d'aider les gens aux points de passage de la frontière dans les régions de l'ouest de l'Ukraine, qui attendent de traverser depuis au moins un ou deux jours, de fournir une aide aux personnes déplacées dans ces régions, notamment des logements, des écoles et des emplois, et de fournir une aide humanitaire aux civils qui sont restés chez eux et n'ont plus accès aux marchés, notamment dans les territoires occupés.

Ce n'est pas une simple crise de sécurité. C'est une crise humanitaire, comme je l'ai déjà dit. La guerre

de la Russie contre l'Ukraine a conduit toute la région au bord d'une catastrophe humanitaire. Je réitère donc notre appel aux organisations internationales afin qu'elles fournissent toute l'aide humanitaire possible et recensent toutes les violations du droit international et du droit international humanitaire. Les membres du Conseil ont tous entendu les mensonges de la partie russe, les mensonges proférés à Moscou, devant l'Assemblée générale et devant le Conseil de sécurité.

N'écoutez pas les mensonges russes. Écoutez les cris de l'Ukraine. Écoutez les cris des hommes, des femmes et des enfants qui ont vécu dans la paix, qui méritent de continuer à vivre dans la paix et qui appuient – et appuieront toujours – les efforts des pays membres du Conseil en faveur de la paix, dans toute l'Europe et dans le monde. La Russie a essayé de défendre ses mensonges et a échoué. Mais le peuple ukrainien, avec l'aide du monde, ne cessera jamais de défendre sa terre.

N'écoutez pas les mensonges de la Russie. Écoutez les cris des Ukrainiens. Nous avons besoin de l'aide du Conseil.

L'Ambassadeur russe regrette qu'une douzaine d'espions russes ne pourront plus profiter de tous les avantages de la vie aux États-Unis tout en menant des activités incompatibles avec leur statut, qui leur sert de couverture. L'Ambassadeur russe devrait plutôt travailler d'arrache-pied pour dénoncer ses copains – une bande de copains – auprès de ses supérieurs, conformément à ses discours ici à l'ONU.

Pour terminer, je voudrais dire que j'attends minuit avec impatience, bien que minuit soit l'heure la plus dangereuse actuellement, car c'est à ce moment-là que la majorité des attaques ont lieu. Cependant, j'attends avec impatience minuit, lorsque cette abomination qu'est l'occupation de la présidence du Conseil prendra fin.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant donner la parole à M. Griffiths et à M. Grandi pour qu'ils répondent à la question que j'ai posée en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie concernant le déploiement d'armes lourdes dans les zones résidentielles des villes ukrainiennes et dans quelle mesure cela est conforme au droit international humanitaire.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de répondre à cette question si je le peux, ou, en fait, d'essayer d'y répondre. Je peux dire que nous

n'avons aucune confirmation des informations selon lesquelles des radicaux auraient déployé de telles armes dans des zones résidentielles. Le fait est qu'à ce stade, la responsabilité pour les violations du droit international humanitaire, que nous examinerons en temps voulu, est naturellement, à ce stade du conflit, compte tenu du niveau de violence et du niveau d'incertitude, très difficile à établir. Nous sommes vraiment dans le brouillard de la guerre. C'est un brouillard qui obscurcit l'avenir de nombreuses personnes en Ukraine.

J'ai souligné à plusieurs reprises dans mon exposé nos craintes concernant les effets de la guerre urbaine sur les biens de caractère civil et les infrastructures civiles. J'ai mentionné, par exemple, notre rappel que dans le contexte de la guerre urbaine à grande échelle, il faut également éviter l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact. Nous sommes extrêmement préoccupés par ce que nous voyons actuellement dans les rues de certaines des principales grandes villes modernes d'Ukraine – la manière dont les gens prennent le chemin de l'exode, la manière dont les services de base sont interrompus et la manière dont les infrastructures civiles sont endommagées. Avec le temps, je suis certain que nous découvrirons qui a fait quoi et qui a enfreint quelles exigences du droit international humanitaire.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Grandi.

M. Grandi (*parle en anglais*) : J'appuie pleinement les observations que vient de faire le Secrétaire général adjoint.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie avant de lever la séance.

Je tiens à dire que j'ai été surpris par les commentaires formulés par les intervenants. Certains reportages, vidéos et messages concernant ce qui se passe en Ukraine sont pris tels quels sans être remis en question, tandis que d'autres, qui sont pourtant incontestables et dont la crédibilité ne fait aucun doute, sont considérés comme non confirmés et non vérifiés. Nous partagerons certaines vidéos avec les membres. Nous attendons des responsables de l'ONU qu'ils fassent des commentaires sur le sens à donner à ces actions des radicaux ukrainiens.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois de février, je voudrais, au nom de la Fédération de Russie, exprimer notre sincère reconnaissance aux membres du Conseil et au Secrétariat pour tout l'appui qu'ils nous ont apporté. Ce mois a assurément été très chargé, mais nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes dont le Conseil était saisi, même si ce n'est pas sur toutes les questions, comme les membres le savent. Je tiens à remercier une nouvelle fois tous les représentants du Secrétariat, y compris le personnel des services de conférence, les interprètes, les traducteurs, les rédacteurs de procès-verbaux et le personnel de sécurité.

Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation des Émirats arabes unis pour le mois de mars.

La séance est levée à 16 h 55.